

## RECRUTE

### UN(E) RESPONSABLE DE SERVICE PETITE ENFANCE

<b>Type de recrutement :</b>	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de nomination fonctionnaire.
<b>Cadre d'emplois :</b>	Attaché territorial (A), rédacteurs principaux (B)
<b>Régime de temps de travail :</b>	Temps complet
<b>Date limite de candidature :</b>	25 février 2024
<b>Date prévue de recrutement :</b>	Dès que possible

#### CONTEXTE et MISSIONS

La CCLLA exerce la compétence petite enfance. Dans ce cadre, elle promeut une politique contribuant à l'amélioration des services d'accueil des 0-3 ans de son territoire en garantissant le bien-être, la santé, la sécurité et le développement des jeunes enfants qui leur sont confiés.

Ces objectifs sont au cœur des valeurs portées par la CCLLA : se mobiliser chaque jour pour prendre soin de nos habitants, de leur cadre de vie ; contribuer à l'aménagement durable, solidaire et dynamique du territoire.

Rejoignez-nous pour devenir acteurs de ces valeurs indissociables de notre conception du service local de proximité.

L'offre d'accueil des jeunes enfants du territoire est composée de :

- 13 structures d'accueil publiques (6 multi-accueils, 2 haltes garderies et 5 micro-crèches Psu – soit 237 places publiques agréées) ;
- 30 structures privées (9 micro-crèches Paje et 21 MAM) ;
- 419 assistant(e)s maternel(le)s et 5 relais petite enfance (RPE).

Le service petite enfance, actuellement composé de 2 agents (un(e) responsable de service, un(e) chargé(e) de coopération) :

- participe à la définition et déclinaison du projet politique de la CCLLA en matière de petite enfance (un schéma directeur pour le maintien et le développement de l'accueil du jeune enfant est en cours d'élaboration) ;
- développe des projets petite enfance et accompagne leur mise en œuvre par les gestionnaires (pour les structures à exploitation déléguée) ;
- gère administrativement et budgétairement le service d'une part (en 2024, 1,8M€ de fonctionnement et 2,4M€ d'investissement) et, d'autre part, contrôle qualitativement et comptablement les gestionnaires en régie ou sous contrats (marchés, délégations de service public).

#### ACTIVITES

Sous la responsabilité du directeur du développement, vous organisez et coordonnez les activités administratives, budgétaires et techniques du service. Vous travaillez en lien avec de nombreux interlocuteurs, aussi bien internes qu'externes, et veillez à la qualité du partenariat avec les acteurs institutionnels (CAF, MSA, PMI, etc.).

- **Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de petite enfance, en lien avec les élus :**
  - Évaluer les besoins sur le territoire (structures, équipements, dispositifs, etc.).
  - Proposer des orientations stratégiques en matière d'accueil des jeunes enfants.
  - Décliner la stratégie en plans d'actions, projets et programmes.
- **Pilotage opérationnel de projets petite enfance :**
  - Concevoir et piloter des projets et programmes pédagogiques ou éducatifs (alimentation, culture, handicap, etc.), dans une logique de transversalité avec d'autres services communautaires.
  - Veiller à l'application des projets et accompagner des gestionnaires dans leur mise en œuvre.

- **Animation, coordination et contrôle des gestionnaires des accueils et RPE :**
  - Développer une culture transversale et partagée entre les différentes structures.
  - Promouvoir une qualité pédagogique.
  - Assurer la prise en compte du développement durable et les orientations environnementales de la collectivité.
  - Optimiser l'organisation et la capacité d'accueil des structures pour répondre aux objectifs fixés par la collectivité.
  - Mettre en œuvre et participer au contrôle des structures gestionnaires :
    - Suivi budgétaire, contrôle de gestion, marges de manœuvres.
    - Conseil de gestion, accompagnement, le cas échéant.
    - Respect des normes et réglementations.
    - Qualité des projets d'établissement.
- **Pilotage du service :** ressources humaines, budget, conventions et contrats divers, relations aux services internes pour la création, rénovation ou maintenance des équipements, tableau de bord de pilotage et de suivi des activités et des gestionnaires, etc.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Thouarcé
- **Temps de travail :** 37h30 par semaine.
- **Horaires :** plages fixes 9h-12h et 14h-17h + plages variables (modulation en accord avec le responsable hiérarchique).
- **Contraintes d'exercice :** travail en bureau, déplacements fréquents sur le territoire (avec véhicule de service), horaires avec amplitude variable suivant les nécessités de service (réunions en soirée).
- **Interlocuteurs :** élus (de la CCLLA et de communes), gestionnaires de structures, partenaires (PMI, CAF, CCAS, etc.), usagers, services internes (bâtiments, commande publique et finances, etc.).

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
  - Annuelles et sous conditions : CIA pour les agents fonctionnaires (suivant la manière de servir).
- **Avantages :**
  - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](http://cnas.fr)).
  - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
  - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - Télétravail : possible (au plus 2 jours par semaine et suivant les nécessités de service).
- **Perspectives d'évolutions :**
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, diplômé(e) de l'enseignement supérieur dans le domaine de la petite enfance et/ou en développement de projets et de gestion de services sociaux.
- Expérience fortement appréciée dans le domaine de la petite enfance ou de l'action sociale, sur des missions de pilotage et de gestion, idéalement en qualité de responsable de service ou de structure. Une expérience en collectivité serait un plus.
- Permis de conduire B obligatoire.

### Connaissances :

Vous disposez de connaissances ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances dans les domaines suivants :

- Petite enfance : enjeux et réglementation, fonctionnement des établissements, partenaires institutionnels, financement du service public de la petite enfance.
- Environnement et fondamentaux des collectivités (acteurs, marchés publics, finances publiques).

**Savoir-faire :** méthodologie de projets, sens de l'organisation (anticiper, planifier, réactivité, respect des délais), analyse financière et contrôle de gestion.

**Savoir-être :** diplomatie et capacité à animer un collectif de travail, capacité à impulser le changement, convaincre et négocier.

## CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) ([loire-layon-aubance.fr](http://loire-layon-aubance.fr), rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. logna-Prat, directeur du développement – 02.41.54.11.71

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

[rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr)

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.